

PROGRAMME DE FORMATION

AIDE-SOIGNANT ET AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE Session

Objectifs

- Réussir les sélections Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture

Fonction et Activités :

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'auxiliaire de puériculture répond aux besoins quotidiens de l'enfant de la naissance à l'adolescence qu'il soit bien portant, malade ou handicapé sous la responsabilité de l'infirmière, de la puéricultrice, de l'éducatrice de jeunes enfants ou de la sage-femme.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Exercice-professionnel :

L'aide-soignant travaille en milieu hospitalier (hôpital, clinique, maisons de retraite) ou en milieu extra hospitalier (service de soins à domicile)

L'auxiliaire de puériculture travaille en milieu hospitalier (pédiatrie, maternité, néonatalogie, enfants porteurs de handicaps ...) ou en milieu extra-hospitalier (structure d'accueil de la Petite Enfance, Aide Sociale à l'Enfance ...)

<u>Textes de référence :</u> Arrêté du 7 avril 2020 modifié portant sur les modalités de sélection	<u>Durée de la formation :</u> 301h avec une alternance d'enseignements théoriques et pratiques soit 196h en centre et 105h en entreprise
<u>Prérequis :</u> Aucun	<u>Public</u> - Tout Public
<u>Projet pédagogique :</u> - Acquisition de : <ul style="list-style-type: none"> • méthodes de travail • connaissances théoriques et pratiques - Développement d'aptitudes relationnelles dans un cadre professionnel à l'oral et à l'écrit - Développement d'aptitudes personnelles	<u>Formateurs :</u> - Equipe pluridisciplinaire composée d'infirmier DE, d'un cadre de santé, d'aides-soignantes et d'une psychologue de l'orientation et du conseil
<u>Nombre de participants :</u> 12 élèves par promotion	<u>Validation :</u> Attestation de formation Inscription à la sélection Aide-Soignant ou Auxiliaire de Puériculture

Modalités d'inscription

Les candidatures sont examinées au fur et à mesure des demandes envoyées à l'Ecole Jeanne Blum.

Une date de rendez-vous individuel est alors fixée au cours duquel une évaluation diagnostic est effectuée.

Ce test et l'entretien individuel ont pour objectifs :

- D'évaluer que le candidat a les pré-requis nécessaires à la formation :
 - o Savoir lire et écrire, communiquer en français
 - o Etre capable d'utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique.
- De mieux connaître le candidat :
 - o sa situation administrative afin de l'orienter au mieux,
 - o son parcours de vie et professionnel (expérience dans le domaine ou reconversion...) afin d'adapter son parcours à son expérience et ses connaissances acquises,
 - o Le réalisme du projet et ses capacités d'apprentissage
 - o ses motivations et ses aptitudes pour les métiers d'aide à la personne et ses capacités à se projeter dans un emploi.

Des dates de formation seront alors proposées en fonction des bons de commande de la région

Vaccins à prévoir en fonction du lieu de stage et obligatoires pour la formation d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture :

- Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite
- Hépatite B : en application du décret d'août 2013, nous vous informons que vous devez être immunisé contre l'hépatite B avant votre entrée en formation. Cela impose que vous ayez fait 3 injections contre l'hépatite B et que votre sérologie soit positive. Cette sérologie se fait 2 mois au minimum après la dernière injection. Merci de vérifier votre carnet de vaccination et d'anticiper cette démarche afin de vous mettre à jour.
- Pass vaccinal complet à jour

Programme

Module 1 :

Découvrir le contenu de la formation préparatoire

La présentation du programme, de l'équipe, du règlement de l'école et des stagiaires.

Module 2 :

Découvrir le métier d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Le métier, rôle, les activités, l'équipe pluridisciplinaire, la formation et les évolutions

Module 3 :

Découvrir le secteur sanitaire et social

L'organisation du secteur, le système de protection sociale et les politiques de prévention

Module 4 :

Communication interpersonnelle et professionnelle

Les bases de la communication et les contraintes. Les mécanismes de la communication interpersonnelle. Les techniques d'argumentation. L'entretien d'explicitation. Les soft skills. La gestion du stress.

Module 5 :

Méthodologie des épreuves de sélection

Les bases de la synthèse - La réalisation du CV et d'une lettre de motivation - La réalisation d'un projet d'écriture. - Les techniques d'exposés - Les techniques de prise de parole en public.

Module 6 :

Initiation de base dans le numérique

Le mode d'emploi d'une plateforme e-learning (MOODLE), l'utilisation d'une messagerie dans un contexte professionnel et les règles de bonnes pratiques sur internet.

Module 7 :

Initiation à l'éco responsabilité

Les enjeux écologiques et sa mise en œuvre.

Stage d'observation dans une structure médico-sociale ou en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant de 105h, en fonction du projet professionnel.

Organisation de la formation

- cours de 9 heures à 17 heures (35 heures hebdomadaires) à l'École Jeanne Blum
- stage essentiellement dans les Yvelines ou les départements limitrophes
- les horaires en stage dépendent des services (35 heures hebdomadaires)

Moyens pédagogiques

Equipe pédagogique :

- Marie-Line LESTANG, responsable de formation
- Annie THOMAS, formatrice
- Emilie DIALLO, psychologue de l'orientation et du conseil, Formatrice
- Pascal LEDUC, IDE Cadre de Santé, Formateur
- Lauria SOQUET, AS, Formatrice

Equipe administrative :

- Catherine MUND, IDE Cadre de Santé, Directrice
- Anne-Claire FLORY-LEMAIRE, Directrice administrative et financière
- Véronique VERBECK, Assistante pédagogique
- Sara KHALLOUFI, Assistante comptable et RH

Référent handicap : Marie-Line LESTANG

Moyens pédagogiques utilisés :

- Méthode de Complémentarité Horizontale propre à l'École Jeanne Blum
- Vidéos
- Supports de présentations orales (powerpoint)
- Simulation, jeux de rôles
- Travaux de groupe
- Travaux pratiques
- Recherches documentaires
- Sorties pédagogiques
- Accompagnement individuel en stage

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Locaux accessibles tout handicap au rez-de-chaussée et tout handicap sauf moteur au 1^{er} étage.

Merci de nous contacter pour étudier la possibilité d'adapter la formation à votre handicap.

Informations tarifaires

La formation est financée par la Région Ile de France pour les demandeurs d'emploi. Aucun frais n'est demandé au stagiaire.

Une rémunération peut être mise en place pour les personnes ne bénéficiant pas d'indemnités Pôle Emploi.

Modalités d'évaluation

Oral blanc

Modalités de validation des séances de formation à distance :

Classe virtuelle : la durée de connexion à la plateforme e-learning sera contrôlée pour valider votre participation au cours.

Pas de classe virtuelle : un travail personnel sera demandé pour valider votre participation.

Pour plus d'information sur les formations AS et AP :

Fiche RNCP France Compétences Aide-Soignant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35830/>

Fiche RNCP France Compétences Auxiliaire de Puériculture :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35852/>